

COMPRENDRE LES DOSSIERS ÉTUDIÉS EN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Référence : ECV050	Durée :	Niveau : Bases	Modalités : Classe virtuelle	Tarifs : 540,00 €
-----------------------	---------	-------------------	---------------------------------	----------------------

LIEUX ET DATES :**A distance**

Nous consulter

OBJECTIFS

- Savoir identifier les documents remis en conseil d'administration, comprendre leur utilité.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Formation très opérationnelle

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de la gouvernance et / ou spécialiste des conseils d'administration, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Rappel du rôle et des responsabilités des administrateurs
- B. Obligations de livrables du Conseil d'administration (rapports et autres documents)
- C. Focus sur le rapport SFCR (rapport au public)

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.

PUBLIC

Administrateurs
Cadres dirigeants

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

540,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/11/2024 à 15:27